

D'ailleurs, le gouvernement serait bien en peine de dire aux Canadiens combien il existe de ces sociétés. D'après mon collègue, le député de Fraser Valley-Est (M. Patterson), leur nombre avoisinerait les 300. D'autres ont dit qu'il y en a plus de 400. Il y a des abus patents qui sont bien connus, et j'en parlerai dans un instant.

Mon collègue, le député de Mississauga-Sud, demande que le capital autorisé de la SEE soit maintenu à un milliard. Il voudrait que le total des sommes destinées à être prêtées ne soit pas de plus de dix fois supérieur au capital disponible. Le député de Mississauga-Sud est, à mon avis, fort généreux à l'endroit de cette société d'État qui dispose d'une grande marge de manœuvre en matière de dépense des deniers publics. A la place de mon collègue, je m'emploierais à trouver le moyen de mieux surveiller l'utilisation des fonds qu'il propose.

● (1240)

Par ailleurs, on ne saurait assurément trop insister sur l'importance de l'imputabilité devant le Parlement et la nation canadienne. Le gouvernement s'est vu confier certaines obligations qu'il a largement négligé de respecter depuis quelques années. En fait, il ne nous rend pas compte de ses dépenses. Depuis que le gouvernement est au pouvoir, nous l'avons vu puiser constamment dans la poche du contribuable. Pour cette année seulement, le déficit a atteint les proportions prévues de 31.3 milliards de dollars. Ces chiffres sont renversants. Le coût de l'intérêt sur la dette publique s'élèvera en 1983 à \$700 par habitant, ou à \$1,800 par contribuable. La dette brute sera de \$6,400 par habitant, ou \$16,200 par contribuable. L'intérêt à lui seul sur la dette en 1983 atteindra le chiffre exorbitant de 17.6 milliards de dollars. N'importe où ailleurs, que ce soit dans les secteurs public ou privé, le scandale éclaterait. La Chambre a assisté à ce spectacle en spectateur muet, et la nation entière a dû subir pendant un certain temps les conséquences de la mauvaise administration du gouvernement au point que, aujourd'hui, nous acceptons comme si de rien n'était une dette pour laquelle nous serons tenus de payer en 1983 quelque 17.6 milliards de dollars en intérêts.

Le gouvernement dépense 274 millions de dollars par jour, 365 jours par an, sans même nous laisser le répit du dimanche; cela revient à 11 millions de dollars l'heure, ou encore \$190,000 la minute. Pendant que le ministre des Finances (M. Lalonde) donnait son exposé budgétaire en avril dernier, le gouvernement a dépensé 19 millions de dollars. Qu'on y pense un peu: le gouvernement a dépensé 19 millions alors que le ministre des Finances exposait son budget catastrophique d'avril dernier.

Le député d'Annapolis Valley-Hants (M. Nowlan) a soutenu que les contribuables canadiens en avaient par-dessus la tête. Je dirai même plus: non seulement les Canadiens en ont par-dessus la tête, mais aussi le gouvernement n'a cessé de les voler et il persiste à ce faire bon gré mal gré, à la légère et sans vergogne aucune. Le gouvernement a drainé le Trésor public. Nous, Canadiens et contribuables, aurons à en payer la note durant des années à venir. Or il est grand temps que nous nous dotions d'un gouvernement qui puisse avoir la haute main sur les cordons de la bourse publique, freiner la croissance du déficit, en fait réduire ce dernier, en attendant de le faire disparaître complètement.

L'histoire le prouvera à quiconque voudra bien l'étudier—manifestement ce n'est pas le cas des députés d'en face—le

Expansion des exportations—Loi

meilleur mécanisme dont nous disposons à cette fin est le système de la libre entreprise qui a permis de bâtir le pays et de lui tailler la place prestigieuse qu'il occupe dans le monde actuel, bien que les députés d'en face aient constamment cherché à saper ces fondations. Si j'étais en mesure d'offrir au gouvernement un conseil qu'il serait susceptible de suivre, je lui dirais la même chose que des centaines de milliers de Canadiens, des millions, de fait, si ces derniers pouvaient se faire entendre—en fait, cette possibilité, ils l'auront bientôt—je lui dirais donc que le système de la libre entreprise est vraiment efficace et qu'il aurait intérêt à libérer l'entreprise de toutes ses contraintes afin qu'elle puisse prouver son efficacité.

L'hon. John Wise (Elgin): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir cette occasion de participer brièvement au débat sur le projet de loi C-110 qui tend à modifier la loi sur l'expansion des exportations. Tout le monde conviendra que, de par sa nature ce projet de loi permet et favorise même des interventions et un débat très vastes.

Je voudrais tout d'abord féliciter le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) de la façon dont il a conduit le débat. Je tiens également à féliciter les autres personnes qui sont intervenues de ce côté-ci de la Chambre.

Il y en a certainement encore beaucoup qui ont des commentaires à faire. Les députés de ce côté-ci et ceux du gouvernement j'en suis sûr, s'ils voulaient être honnêtes avec eux-mêmes et avec leurs électeurs, admettront que le public canadien se préoccupe intensément de la façon dont les sociétés de la Couronne fonctionnent.

Tout d'abord, qu'il soit bien clair que je ne reproche rien de particulier à la Société pour l'expansion des exportations. Au cours des quelques dix années passées ici, à titre de représentant des électeurs de la circonscription d'Elgin, je me rappelle un certain nombre d'occasions où j'ai pu négocier avec la Société pour des particuliers, des compagnies ou des entreprises de ma circonscription, en arriver à des résultats satisfaisants. Je ne veux pas laisser une fausse impression. Il y a eu d'autres cas où les instances faites pour soutenir des entreprises raisonnables et valables, qui se seraient traduites par des activités économiques au sein de la collectivité, dans l'ouest de l'Ontario et même au-delà ont échoué. Si ces projets avaient abouti, l'activité économique de la région s'en serait trouvée améliorée et nous aurions été en mesure de créer plus d'emplois.

La SEE est sur la sellette—et je suppose, malheureusement, qu'à certains égards elle est devenue le bouc émissaire de toutes les sociétés de la Couronne du pays—parce que nous étudions ce projet de loi C-110 qui traite de la SEE et nous permet de faire des remarques. La Société pour l'expansion des exportations est l'organisme de commerce extérieur du gouvernement fédéral.

Il est extrêmement important de jeter un coup d'œil sur le bilan général de l'entreprise et de l'industrie canadienne dans le domaine des exportations. Nous avons tous reconnu que le Canada était une nation commerçante, en raison de ses abondantes ressources. Dans son communiqué d'hier, Statistique Canada faisait savoir qu'il y a maintenant 25 millions de Canadiens. En conséquence, notre population ne suffirait pas à